



2 rue d' Estienne d'Orves 91370 Verrières le Buisson

L'arboretum Vilmorin et ses bâtiments, ancien relais de chasse de Louis XIV, ont été acquis par Philippe-André de Vilmorin en 1815.

Ce parc de quatre hectares, ceint de murs dont le plan est attribué à André Le Nôtre, est transformé par Philippe-André de Vilmorin en un lieu d'acclimatation d'arbres et d'arbustes venus du monde entier.. Depuis le début du XIXe siècle, sept générations de Vilmorin se sont occupés de l'Arboretum dans un esprit de continuité dans l'entretien et le développement des collections.

Aujourd'hui la famille Vilmorin, aidée d'un Comité Scientifique composé d'éminents dendrologues, a développé deux axes pour les nouvelles introductions : plantation de taxons dédiés à la famille Vilmorin, introduction de genres mono et bispécifiques ou comptant moins de 10 taxons

Il a été recensé quelques 2 280 espèces.

Les visites sont le plus souvent réservées aux spécialistes en raison de la fragilité des variétés existantes dans l'Arboretum.

**Participation aux frais : 11 €**

-----  
**Bulletin d'inscription – Visite arboretum Vilmorin le 25 octobre 2023 à 14h00**

*Les précisions vous seront adressées début octobre*

Inscription [sur le site](#) ou à poster avec le chèque **avant le 25/09** à

Sté Régionale d'Horticulture Maison des Associations 13 bis rue de Bièvres 92140 Clamart

Les adhérents doivent être à jour de leur cotisation et seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte

Mme. Mr. Nom et prénom .....Accompagné de .....

Adresse .....

Tel..... Email.....

Date.....

Je souhaite un covoiturage

Je propose un covoiturage avec  places disponibles

**Covoiturage** Le lieu de rendez-vous sera décidé entre le transporteur et les personnes transportées.

Nous vous proposons de faire partager à vos voyageurs les frais du transport sur la base des frais kilométriques indiqués ci-dessous, à diviser entre le nombre de personnes dans la voiture.

(Suivant les recommandations de "LégalPlace" /frais km d'association/transports personnels au service des activités associatives)

Tarif moyen basé sur une 5 CV = **0.64€/km**